



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM
Montreuil, le 7 septembre 2021

SURCOTISATION 18 ANS APRES

Extraits des débats de fin 2020 à l'assemblée :

« La suppression de la part patronale de cette surcotisation à la CNRACL est une très bonne chose, mais elle n'est pas suffisante. **La suppression totale de cette surcotisation est souhaitable** : elle représenterait un **gain de pouvoir d'achat pour nos sapeurs-pompiers, mis à rude épreuve et un peu oubliés dans la reconnaissance de la nation aux acteurs de la lutte contre la covid-19.** »

« Monsieur le rapporteur général, vous avez indiqué à juste titre que vous souhaitez faire un effort en faveur de la soutenabilité budgétaire des collectivités locales. Le geste est louable, mais nous vous demandons un effort supplémentaire, dont la valeur symbolique est autrement plus essentielle : soutenez nos sapeurs-pompiers ! Dans nos territoires ruraux, les sapeurs-pompiers professionnels sont à la fois la cheville ouvrière et la colonne vertébrale du système. C'est autour d'eux que s'agrègent tous les volontaires (...). »

SI ON SOLDAIT LES COMPTES ??